

1.4.2. Systématique sommaire (Principaux groupes)

Tout champignon est désigné par 2 termes latins d'après la nomenclature binaire :

1 nom de Genre + 1 nom d'espèce + nom du mycologiste ayant décrit le champignon + date.

Ex : *Sclerotinia sclerotiorum* (Lib.) de Bary 1884

(=*Sclerotinia libertinia* fuckel 1870)

- Définition de l'ESPECE : D'après Mayr :
«C'est un groupe de populations naturelles à l'intérieur desquelles les individus sont réellement ou potentiellement capable de se croiser (=reproduire) ».
- Définition d'un GENRE :
C'est un groupe d'espèces ayant un grand nombre de caractères morphologiques communs.
Ex : Puccinia, Monilia...
- Les genres voisins sont réunis en FAMILLES
Nom du genre le plus courant + -ACEES.
Ex : Pucciniacées, Moniliacées...
- Les familles sont réunies en un ORDRE
Nom d'une des familles principales + suffixe -ALES.
Ex : Urédinales, Moniliales...
- Les ordres sont réunis en CLASSE, avec l'existence de niveaux intermédiaires : Sous-sous-classe, sous-classe, Super-classe.

Certains mycologistes subdivisent l'ensemble des champignons en 2 grands groupes :

- Les MASTIGOMYCETES : champignons qui, au cours de leur cycle, forment des cellules mobiles dans l'eau (=Zoospores)
- Les AMASTIGOMYCETES : champignons toujours sans Zoospores

